

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE de DAMAZAN

Enquête Publique sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Damazan

Par arrêté en date du 02 octobre 2019, le Président de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Damazan. Elle se déroulera à la mairie de Damazan, du **28 octobre au 29 novembre 2019 (17h00)** (inclus).

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux a désigné en qualité de commissaire enquêteur, Monsieur Jean-Pierre AUDOIRE, retraité de la mutualité sociale agricole.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête du projet de révision générale du PLU pourra être consulté :

- **En mairie de Damazan** située place Armand Fallières, 47 160 Damazan, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : *le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 09h à 12h et de 14h à 16h30.*
- **A l'accueil du service urbanisme de la communauté de communes** 6 17 Avenue du 11 Novembre, 47 190 AIGUILLON, aux jours et heures habituels d'ouverture : *du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

Le dossier d'enquête publique mis en place à la mairie de Damazan sera accompagné d'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sur lequel les observations et propositions du public peuvent être consignées.

Un registre dématérialisé sera mis à la disposition du public via le lien ci-après <https://www.registre-dematerialise.fr/1701>

Les observations et propositions du public peuvent également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : **mairie de Damazan 6 place Armand Fallières, 47 160 Damazan**. Elles peuvent être formulées par voie électronique à l'adresse suivante : **pludamazanz47@gmail.com**, pendant toute la durée de l'enquête.

Le dossier sera par ailleurs consultable en version dématérialisée :

- Sur le site internet comportant le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/1701>
- Gratuitement sur un poste informatique à la mairie de Damazan aux jours et heures d'ouverture habituels.

Les courriers, courriels, et autres documents transmis seront annexés au registre d'enquête et tenus à la disposition du public au siège de l'enquête pendant toute la durée de l'enquête.

M. Jean-Pierre AUDOIRE, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public à la **mairie annexe** de Damazan :

- **Le lundi 28 octobre de 09h30 à 12h =**
- **Le mercredi 06 novembre de 14h à 17h =**
- **Le jeudi 21 novembre de 09h à 12h =**
- **Le vendredi 29 novembre de 10h à 12h =**
- **Le vendredi 29 novembre de 14h à 17h.**

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur durant un an à la mairie de Damazan et au service urbanisme de la communauté de communes, ainsi qu'à la préfecture de Lot-et-Garonne aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Les demandes de renseignement concernant ce dossier sont à adresser au : Service urbanisme de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas à Aiguillon.

Fait à Aiguillon, le 02 octobre 2019

